

Questions orales

M. Symes: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre voudra tenir compte de cette nouvelle réalité, c'est-à-dire que quatre millions de tonnes de charbon emprunteront ce système en 1980, car cela ne me paraît pas justifier la réduction ou l'interruption des services de cette écluse. Comme question supplémentaire, le ministre voudrait-il expliquer pourquoi on a réduit de \$336 millions les crédits affectés aux fins d'exploitation pour l'année financière 1978-1979? Le gouvernement aurait-il décidé de supprimer un poste de travail comme le lui suggérerait le rapport préliminaire sur l'avenir de l'écluse de Sault-Sainte-Marie?

M. Lang: En ce qui concerne la deuxième partie de la question, je devrai vérifier les données. Quant au délai prévu, je serais sans doute en mesure de fournir des renseignements. En ce qui concerne l'avenir du transport du charbon, nous avons établi des projections qui dépassent de beaucoup ce que nous avons envisagé pour le développement de la Voie maritime.

LE DON PAR LES SOCIÉTÉS AÉRIENNES DE BILLETS POUR
FAVORISER L'ÉVASION DE L'IMPÔT PAR LES CLIENTS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Des dépêches publiées cette semaine nous apprenaient que les sociétés aériennes et les agences de voyage offrent des billets gratuits pour aider leur clientèle à se dérober à l'impôt et qu'elles en ont tellement distribués qu'on dirait des billets de banque.

Étant donné que M. Claude Taylor avait déclaré le printemps dernier à une séance du comité qu'il manquait 80,000 billets à Air Canada, le ministre voudrait-il nous dire s'il a demandé à M. Taylor si on avait retrouvé ces 80,000 billets ou s'ils font partie du lot de billets gratuits qui inondent le Canada?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune raison de croire qu'il existe un rapport entre ces deux questions, et je ne pense pas que quelqu'un l'ait jamais prétendu. M. Taylor ne m'en a pas parlé dernièrement, mais je serais heureux de le lui demander.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il communiquer avec M. Benson de la Commission canadienne des transports pour s'assurer qu'il n'autorisera aucune hausse de tarifs aériens avant d'être certain que les sociétés aériennes peuvent répondre de tous ces billets manquants et qu'elles aient un système de comptabilité adéquat de manière à éviter que l'on vole ainsi le public canadien?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je prends note de cette demande.

PROPOSITION DE RETRAIT DU GOUVERNEMENT DES SERVICES
DE BAC À L'INTÉRIEUR DES PROVINCES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet de laquelle je lui ai d'ailleurs donné un préavis. Étant donné que le gouvernement a déclaré qu'il allait se retirer de tous les services de bac à l'intérieur des provinces et qu'un

[M. Lang.]

accord a été conclu avec la Colombie-Britannique à cet égard, je voudrais demander au ministre si le gouvernement est prêt à offrir les mêmes termes et les mêmes conditions financières à la province de Terre-Neuve qu'ils ont accordés à la Colombie-Britannique dans ce domaine?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, de façon générale, nous estimons que les autorités provinciales peuvent mieux gérer les services locaux de bac, en particulier lorsque ceux-ci risquent d'entrer en concurrence avec des routes ou qu'à plus forte raison ils sont en voie d'être remplacés par des services routiers nouvellement construits, et c'est dans cette optique que nous négocions actuellement avec Terre-Neuve en vue de parvenir à un accord financier satisfaisant et peut-être même à un accord visant à assurer l'amélioration des installations nécessaires pour que cette province puisse offrir des services de bac. Ces discussions durent depuis un certain temps. J'ai l'impression qu'elles évoluent depuis peu dans un sens favorable et je puis vous le confirmer à la suite de mes premiers entretiens avec le nouveau ministre des Transports de Terre-Neuve.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, bien que le ministre ne l'ait pas dit formellement, puis-je supposer que Terre-Neuve peut s'attendre à bénéficier des mêmes conditions que celles qui ont été accordées à la Colombie-Britannique? Le ministre peut-il donner à la Chambre, et évidemment à la population de Terre-Neuve, l'assurance que le navire destiné à remplacer le *William Carson* pour assurer la liaison maritime Labrador-Terre-Neuve répondra aux besoins en matière de cabines à passagers et qu'il offrira des conditions de sécurité pour la navigation dans les eaux au large du Labrador où il risque de rencontrer des icebergs?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, les principes que nous avons suivis pour régler la question du service de bac en Colombie-Britannique sont les mêmes qui s'appliquent dans le cas de Terre-Neuve, mais les circonstances étant différentes et les accords différents sur le plan juridique nous obtiendrons sans doute des résultats qui, bien que satisfaisants, ne seront pas identiques. D'après mes renseignements, le navire qui va être choisi pour remplacer le *William Carson* a été précisément choisi parce qu'il répond aux besoins. Il doit cependant subir certaines modifications pour pouvoir remplir parfaitement ces fonctions et ces travaux seront bientôt entrepris pour permettre son entrée en service.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMPENSATION DES FRAIS ENGAGÉS POUR LA RECHERCHE DU SATELLITE SOVIÉTIQUE

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a-t-il l'intention de dire à la Chambre si les négociations sont en bonne voie et si le Canada peut espérer que l'Union Soviétique lui versera des dommages-intérêts en compensation des dépenses qu'il a dû faire pour retrouver les débris du satellite Cosmos?